

Les entreprises aidées par la Région Ile-de-France résistent bien à la crise

La Région a mis en place des aides publiques de soutien aux entreprises qui accèdent difficilement à des financements privés lors de leur création ou durant les premières années de leur vie. Quatre ans après avoir bénéficié d'une aide régionale (en 2004 ou 2005), trois entreprises sur quatre sont toujours en activité et n'ont pas changé de situation. Elles emploient 4 400 salariés, contre 800 au moment de l'aide, et ce malgré la crise économique et un essoufflement probable de l'effet de l'aide. A l'inverse, une entreprise sur cinq a cessé son activité et une entreprise sur vingt a été rachetée, a fusionné ou a déplacé son activité hors de la région, quatre ans après l'aide.

Anthony Claudel, Cyrille Godonou et Olivier Satger, Insee Ile-de-France
Marie Prévot, Région Ile-de-France

En 2004 et 2005, près de 1 200 entreprises ont bénéficié d'un des six dispositifs régionaux analysés dans cette étude (⇒■ Enjeu de l'étude). Dédiés au financement d'aide à la création et au développement des très petites entreprises et des PME, ces dispositifs s'intitulent Fonds régional de garantie Oséo-Région pour la création et le développement, Prêts d'honneur France Initiative (ex-PFIL), Prêts d'honneur des associations affiliées à Réseau Entreprendre® et à l'AFACE (Association pour FAvoiriser la Création d'Entreprise), Fonds d'investissement CapDecisif Management et Ile-de-France Capital, Scientipôle Initiative et Réseaux locaux de Business Angels.

Quatre ans après l'aide, 74 % de ces entreprises sont toujours en activité et n'ont pas changé de situation, soit 881 structures (⇒■ Les entreprises étudiées). Elles ont, en outre, multiplié par 6 leurs emplois, passant ainsi de 779 à 4 380 salariés. Ces résultats s'expliquent notamment en raison de la forte part des créa-

tions (70 %) parmi les entreprises aidées. Cette progression de l'emploi concerne plus particulièrement les trois premières années. En effet, l'emploi se stabilise globalement trois ans après l'attribution de l'aide.

Ces résultats sont d'autant plus encourageants que la période d'analyse 2008-2009 coïncide avec la crise économique

aiguë qu'a connue l'Ile-de-France, même si elle a été relativement moins touchée que le reste du pays. En effet, en 2009, les défaillances d'entreprises franciliennes ont augmenté de 4 % par rapport à 2007 contre 25 % pour l'ensemble de la France. Au cours de cette période, l'emploi salarié marchand francilien a baissé : - 2,5 % contre - 3,2 % pour l'ensemble de la France.

① Situation des entreprises aidées

	Ensemble des entreprises bénéficiaires en 2004 et 2005	Dont		
		Entreprises toujours en activité (étudiées dans ce document)	Entreprises ayant changé de situation	Entreprises ayant cessé leur activité
Nombre d'entreprises	1193	881	59	253
Répartition en %	100	74	5	21
Emploi salarié, l'année avant l'aide	928	779	29	120
Emploi salarié, 4 ans après l'aide des entreprises toujours en activité		4 380		0

Lecture : parmi les 1 193 entreprises bénéficiaires en 2004 et 2005, 881 sont toujours en activité et n'ont pas changé de situation, soit 74 % de l'ensemble.

Par ailleurs, la comparaison de l'évolution de l'emploi, quatre ans après l'aide, des entreprises aidées toujours en activité et n'ayant pas changé de situation avec des entreprises non aidées montre qu'à caractéristiques comparables, les entreprises aidées créent davantage d'emplois que les entreprises non aidées sans qu'il soit toutefois possible d'isoler l'effet propre de l'aide.

L'évolution de l'emploi des entreprises aidées diffère selon le dispositif

Pour les entreprises aidées par le fonds régional de garantie Oséo-Région ou par les réseaux locaux de Business Angels, l'emploi moyen augmente jusqu'en 2007, puis baisse en 2008. Cette baisse qui touche les entreprises, quelle que soit l'année de l'aide, semble liée à la conjoncture.

En revanche, s'agissant des entreprises du dispositif Scientipôle Initiative ou ayant bénéficié des autres Prêts d'honneur d'associations également affiliées à France Initiative, dont l'emploi moyen augmente fortement au démarrage, l'accroissement de l'emploi est moins fort trois ans après l'attribution de l'aide. Cette tendance s'observe, que l'aide ait été attribuée en 2004 ou en 2005. Il semblerait donc qu'il s'agisse, dans ce cas, d'un essoufflement de l'effet de l'aide trois ans après son attribution.

A contrario, l'emploi des entreprises des deux autres dispositifs (Prêts d'honneur des associations affiliées à Réseau Entreprendre® et à l'AFACE (Association pour FAvoiriser la Création d'Entreprise) ainsi que les fonds d'investissement CapDecisif Management et Ile-de-France Capital) augmente de façon soutenue et continue. Ces entreprises confirment ainsi le fort potentiel envisagé lors de leur sélection, et ce malgré un contexte de crise.

* La taille de la population étudiée dans ces trois dispositifs d'aide ne permet pas d'analyser de façon robuste le dispositif.

Lecture : parmi les 61 entreprises bénéficiaires de Scientipôle Initiative en 2004 et 2005, 49 sont toujours en activité et n'ont pas changé de situation, soit 80 % de l'ensemble.

Sources des tableaux : Insee, Clap 2003-2009, Répertoire des entreprises et des établissements (REE)

Scientipôle Initiative*

La Région dote le fonds de prêts de Scientipôle Initiative, association de prêts d'honneur affiliée à France Initiative, et soutient son fonctionnement. Ce fonds régional de prêts d'honneur est destiné à des projets présentant une innovation technologique. Les prêts sont compris entre 20 000 € et 60 000 €. Les entreprises soutenues accèdent à un réseau capitalisant les meilleures expériences et bénéficient également de l'appui d'experts.

	Ensemble des entreprises bénéficiaires en 2004 et 2005	Dont		
		Entreprises toujours en activité (étudiées dans ce document)	Entreprises ayant changé de situation	Entreprises ayant cessé leur activité
Nombre d'entreprises	61	49	2	10
Répartition en %	100	80	3	17
Emploi salarié, l'année avant l'aide	53	40	1	12
Emploi salarié, 4 ans après l'aide des entreprises toujours en activité		480		0

Les 49 entreprises étudiées représentent 480 emplois contre 40 au moment de l'aide. L'emploi salarié a ainsi été multiplié par 12. En effet, trois entreprises sur quatre ont connu une croissance de leur effectif.

Réseaux locaux de Business Angels*

La Région Ile-de-France soutient l'animation de réseaux franciliens de Business Angels. Les business angels ou investisseurs providentiels sont des personnes physiques qui choisissent d'orienter une partie de leur épargne personnelle vers les entreprises à fort potentiel de croissance lors des phases décisives de leur développement : création, croissance interne et reprise. Ainsi présents dans le capital des entreprises, ils conseillent les entrepreneurs et leur ouvrent leurs réseaux relationnels.

	Ensemble des entreprises bénéficiaires en 2004 et 2005	Dont		
		Entreprises toujours en activité (étudiées dans ce document)	Entreprises ayant changé de situation	Entreprises ayant cessé leur activité
Nombre d'entreprises	54	37	1	16
Répartition en %	100	70	2	28
Emploi salarié, l'année avant l'aide	143	136	0	7
Emploi salarié, 4 ans après l'aide des entreprises toujours en activité		477		0

Quatre ans après l'aide, les 37 entreprises étudiées représentent 477 emplois, contre 136 au moment de l'aide. L'emploi salarié a donc été multiplié par 3,5. Ainsi, trois entreprises sur quatre ont gagné de l'emploi. Les effets de la crise se font sentir sur l'emploi à partir de 2008.

Fonds d'investissement CapDecisif Management et Ile-de-France Capital*

CapDecisif Management est un fonds de capital-amorçage dédié aux entreprises à très forte intensité technologique, principalement dans les secteurs de la santé, des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des « Eco-technologies ». Ses prises de participations peuvent aller jusqu'à 2,5 millions d'euros en plusieurs tours de table. Ces fonds servent à accompagner, progressivement et durablement, des entreprises très innovantes dont les cycles d'élaboration des produits s'étalent sur plusieurs années avant leur commercialisation. IDF Capital est une société de capital investissement qui intervient sur des montants pouvant aller jusqu'à 1 M€. Ces investissements sont destinés à des PME, principalement en phase de développement ou de transmission. Sur la période étudiée, le fonds intervient essentiellement sur des créations, pour des montants variant entre 50 000 € et 300 000 €.

	Ensemble des entreprises bénéficiaires en 2004 et 2005	Dont		
		Entreprises toujours en activité (étudiées dans ce document)	Entreprises ayant changé de situation	Entreprises ayant cessé leur activité
Nombre d'entreprises	22	21	1	0
Répartition en %	100	95	5	0
Emploi salarié, l'année avant l'aide	51	51	0	0
Emploi salarié, 4 ans après l'aide des entreprises toujours en activité		320		0

Quatre ans après l'aide, les 21 entreprises étudiées représentent 320 emplois, contre 51 au moment de l'aide. Ainsi, l'emploi salarié a été multiplié par 6. En effet, quatre entreprises sur cinq ont connu une croissance de leur effectif.

Prêts d'honneur France Initiative

Les associations de prêts d'honneur France Initiative (PFI) octroient des prêts d'honneur, à taux zéro et sans garantie, aux créateurs ou repreneurs d'entreprises eux-mêmes. Ainsi, 95 % des entreprises aidées ont été créées l'année de l'aide ou l'année précédente. Le montant de ces prêts est compris entre 800 € et 20 000 €. Ils sont accordés sous réserve de l'obtention d'un financement bancaire. Un effet de levier est recherché. Ainsi, 1 euro de prêt d'honneur permet en moyenne d'obtenir 6 euros de prêt bancaire. Les associations de prêts d'honneur aident également les créateurs à monter leur plan de financement ; certaines désignent un accompagnateur, lui-même chef d'entreprise, qui rencontre régulièrement l'entrepreneur lors de la phase de remboursement du prêt.

Situation des entreprises aidées

	Ensemble des entreprises bénéficiaires en 2004 et 2005	Dont		
		Entreprises toujours en activité (étudiées dans ce document)	Entreprises ayant changé de situation	Entreprises ayant cessé leur activité
Nombre d'entreprises	811	591	47	173
Répartition en %	100	73	6	21
Emploi salarié, l'année avant l'aide	118	75	19	24
Emploi salarié, 4 ans après l'aide des entreprises toujours en activité		1 321		0

Lecture : parmi les 811 entreprises bénéficiaires en 2004 et 2005, 591 sont toujours en activité et n'ont pas changé de situation, soit 73 % de l'ensemble.

Source : Insee, Clap 2003-2009, Répertoire des entreprises et des établissements (REE)

Les 591 entreprises, bénéficiaires des prêts d'honneur, étudiées ici, demeurent en grande majorité de très petites entreprises : 96 % n'ont aucun salarié au moment de l'aide contre 53 % quatre ans après l'aide. Parmi ces entreprises, 52 % ont un effectif stable. Ces résultats sont conformes à ceux observés par le dispositif de suivi des nouvelles entreprises de l'Insee (→ Sources). En effet, d'après cette enquête, cinq années après leur création, 55 % des entreprises créées en 2002 et pérennes ont un effectif stable.

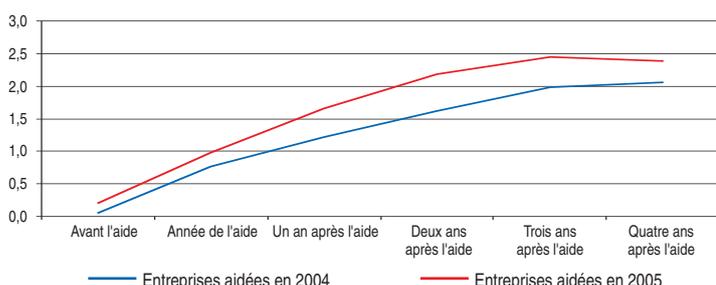
Pour autant, en quatre ans, l'emploi salarié des 591 entreprises étudiées passe de 75 à 1321 salariés. Il est ainsi multiplié par 18. Cette croissance de l'emploi est d'autant plus importante qu'elle est concentrée dans 46 % des entreprises suivies. L'évolution de l'emploi moyen montre une progression nette lors des trois premières années, quelle que soit l'année de l'aide. Au bout de quatre ans, l'effet de l'aide semble donc s'essouffler.

Dans les services aux particuliers, les entreprises dont l'emploi croît fortement sont relativement plus nombreuses (53 % contre 46 % pour l'ensemble des secteurs).

Quatre ans après l'aide, 86 % des entreprises disposent d'un chiffre d'affaires inférieur à 500 000 € et 51 % réalisent des bénéfices. Le nombre moyen d'emplois créés augmente avec le chiffre d'affaires de l'entreprise. Ainsi, les créations de 10 emplois ou plus sont davantage le fait d'entreprises au chiffre d'affaires supérieur à 1 000 000 € (45 %), alors que ces entreprises ne représentent que 6 % des entreprises aidées.

Ces entreprises auraient connu une hausse de 0,4 emploi supplémentaire par rapport à des entreprises non aidées ayant des caractéristiques comparables (secteur, département d'implantation notamment), sans qu'il soit possible d'isoler l'effet propre de l'aide (→ Méthodologie : comparaison de l'évolution de l'emploi des entreprises aidées avec celui d'entreprises non aidées).

L'emploi moyen des entreprises aidées en 2004 et 2005

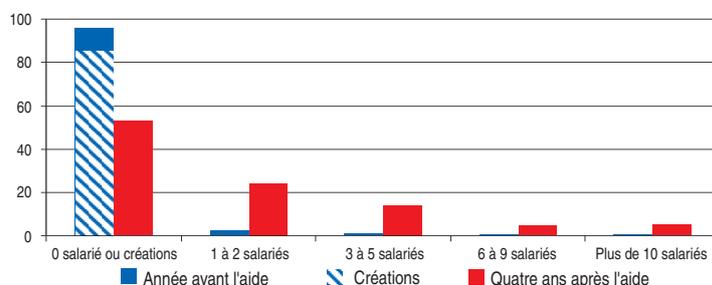


Lecture : 4 ans après l'aide, l'emploi salarié des entreprises aidées en 2004 est de 2,1, en moyenne. Il est de 2,4 pour les entreprises aidées en 2005.

Source : Insee, Clap 2003-2009

Champ : entreprises toujours en activité quatre ans après l'aide.

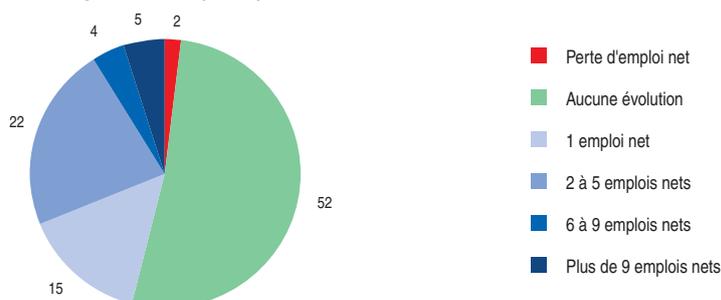
Répartition des entreprises par effectif au 31 décembre de l'année précédant l'aide et 4 ans après l'aide (en %)



Lecture : l'année avant l'aide 96 % des entreprises aidées n'avaient aucun salarié. 85 % des entreprises étudiées sont des entreprises créées sans salarié.

Source : Insee, Clap 2003-2009

Répartition des entreprises selon l'évolution des effectifs salariés, 4 ans après l'aide (en %)



Lecture : 4 ans après l'aide, 15 % des entreprises ont gagné un emploi.

Source : Insee, Clap 2003-2009

Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires	% d'entreprises	% d'entreprises qui réalisent des bénéfices
Moins de 100 k€	41	39
Entre 100 k€ et 499 k€	45	55
Entre 500 k€ et 999 k€	8	76
1 000 k€ ou plus	6	67
Ensemble	100	51

Lecture : 4 ans après l'aide, 41 % des entreprises ont un chiffre d'affaires de moins de 100 000 euros. Parmi elles, 39 % réalisent des bénéfices.

Source : Insee, Fare 2008-2009

Prêts d'honneur des associations affiliées à Réseau Entreprendre® et à l'AFACE

La Région dote les fonds des associations de prêts d'honneur affiliés à Réseau Entreprendre® et à l'AFACE (Association pour FAVORISER la Création d'Entreprise). Ces associations accompagnent et financent la création ainsi que la reprise d'entreprises par l'octroi de prêts d'honneur d'un montant compris entre 15 000 € et 50 000 €. Ces prêts s'adressent à des projets à fort potentiel de croissance et d'emplois (au moins 10 à un horizon de cinq années après l'obtention du prêt d'honneur). Chaque créateur ou reprenneur bénéficiaire d'un prêt est accompagné par un chef d'entreprise, qui fait régulièrement le point avec lui sur les avancées de son projet d'entreprise. Le créateur accède aussi de cette manière à un réseau social éventuellement apporteur d'affaires. Des clubs de créateurs favorisent également l'échange des bonnes pratiques.

Situation des entreprises aidées

	Ensemble des entreprises bénéficiaires en 2004 et 2005	Dont		
		Entreprises toujours en activité (étudiées dans ce document)	Entreprises ayant changé de situation	Entreprises ayant cessé leur activité
Nombre d'entreprises	138	103	6	29
Répartition en %	100	75	4	21
Emploi salarié, l'année avant l'aide	130	115	5	10
Emploi salarié, 4 ans après l'aide des entreprises toujours en activité		880		0

Lecture : parmi les 138 entreprises bénéficiaires en 2004 et 2005, 103 sont toujours en activité et n'ont pas changé de situation, soit 75 % de l'ensemble.

Source : Insee, Clap 2003-2009, Répertoire des entreprises et des établissements (REE)

La majorité des 103 entreprises étudiées ne disposaient d'aucun salarié l'année précédant l'aide. Cela s'explique par le fait que 60 % correspondaient à des créations. Quatre ans après l'aide, une entreprise sur trois ne dispose d'aucun salarié.

En quatre ans, l'emploi salarié des 103 entreprises passe de 115 à 880. Il est ainsi multiplié par 8. Cette croissance de l'emploi se concentre dans 68 % des entreprises.

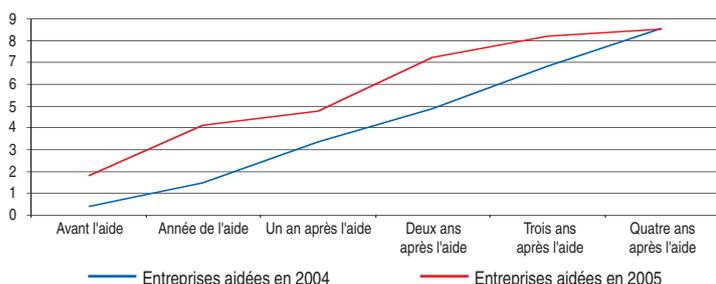
En hausse constante au cours de la période d'analyse, l'effectif moyen passe d'un emploi au moment de l'aide à près de neuf emplois quatre ans après son obtention. En effet, 26 % des entreprises ont créé plus de neuf emplois nets. Ni la crise économique, ni l'essoufflement de l'aide ne semblent avoir d'effet sur la dynamique de l'emploi. Conformément aux attentes de ce dispositif, ces entreprises concrétisent le fort potentiel espéré lors de leur sélection.

Dans les services aux particuliers, les entreprises créant de l'emploi sont relativement plus nombreuses (90 %) que dans l'ensemble des secteurs (68 %). A Paris et en petite couronne, les entreprises qui créent de l'emploi sont relativement plus nombreuses (78 % et 75 %) que dans l'ensemble de la région (68 %).

Le nombre moyen d'emplois créés augmente avec le chiffre d'affaires. Les gains de 10 emplois ou plus sont davantage le fait d'entreprises au chiffre d'affaires supérieur à 1 000 000 d'euros (75 %), alors que ces entreprises ne représentent que 33 % des entreprises aidées.

Ces entreprises auraient connu une hausse de 4,9 emplois supplémentaires par rapport à des entreprises non aidées ayant des caractéristiques comparables (secteur, département d'implantation notamment), sans qu'il soit possible d'isoler l'effet propre de l'aide.

L'emploi moyen des entreprises aidées en 2004 et 2005

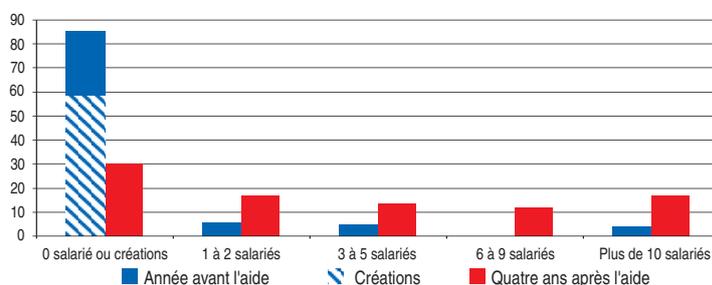


Lecture : 4 ans après l'aide, les entreprises aidées en 2004 et 2005 ont en moyenne 8,5 emplois.

Source : Insee, Clap 2003-2009

Champ : entreprises toujours en activité quatre ans après l'aide.

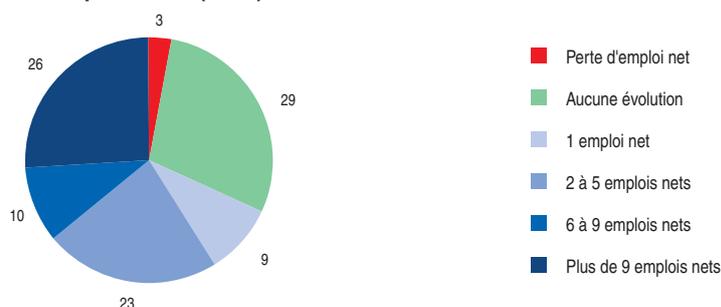
Répartition des entreprises par effectif au 31 décembre de l'année précédant l'aide et 4 ans après l'aide (en %)



Lecture : l'année avant l'aide 85 % des entreprises aidées n'avaient aucun salarié. 59 % des entreprises étudiées sont des entreprises créées sans salarié.

Source : Insee, Clap 2003-2009

Répartition des entreprises selon l'évolution des effectifs salariés, 4 ans après l'aide (en %)



Lecture : 4 ans après l'aide, 9 % des entreprises ont gagné un emploi.

Source : Insee, Clap 2003-2009

Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires	% d'entreprises	% d'entreprises qui réalisent des bénéfices
Moins de 100 k€	17	30
Entre 100 k€ et 499 k€	38	50
Entre 500 k€ et 999 k€	12	60
1 000 k€ ou plus	33	70
Ensemble	100	55

Lecture : 4 ans après l'aide, 17 % des entreprises ont un chiffre d'affaires de moins de 100 000 euros. Parmi elles, 30 % réalisent des bénéfices.

Source : Insee, Fare 2008-2009

Fonds régional de garantie Oséo-Région pour la création et le développement

Créé en 2000, ce fonds de garantie a pour objet de faciliter l'octroi de prêt bancaire lors de différentes phases de vie de l'entreprise. Sont étudiées ici les TPE/PME franciliennes aidées dans le cadre de leur développement ou de leur création.

Situation des entreprises aidées

	Ensemble des entreprises bénéficiaires en 2004 et 2005	Dont		
		Entreprises toujours en activité (étudiées dans ce document)	Entreprises ayant changé de situation	Entreprises ayant cessé leur activité
Nombre d'entreprises	107	80	2	25
Répartition en %	100	75	2	23
Emploi salarié, l'année avant l'aide	433	362	4	67
Emploi salarié, 4 ans après l'aide des entreprises toujours en activité		902		0

Lecture : parmi les 107 entreprises bénéficiaires en 2004 et 2005, 80 sont toujours en activité et n'ont pas changé de situation, soit 75 % de l'ensemble.

Source : Insee, Clap 2003-2009, Répertoire des entreprises et des établissements (REE)

Lors de l'obtention de l'aide, 30 % des 80 entreprises étudiées correspondaient à des créations. Au total, 66 % de ces entreprises ne disposaient d'aucun salarié. Quatre ans après, cette part ne concerne plus que 23 % d'entre elles.

L'emploi total au sein de ces entreprises passe de 362 à 902 emplois salariés. Il a ainsi été multiplié par 2,5. Cette progression de l'emploi se concentre dans 71 % des entreprises. Quatre ans après l'aide, un tiers des 80 entreprises étudiées dispose de plus de 10 salariés. Avec 11,3 emplois en moyenne, la majorité des entreprises a créé au moins un emploi. Plus précisément, un tiers d'entre elles a créé entre 2 et 5 emplois depuis l'année de l'aide.

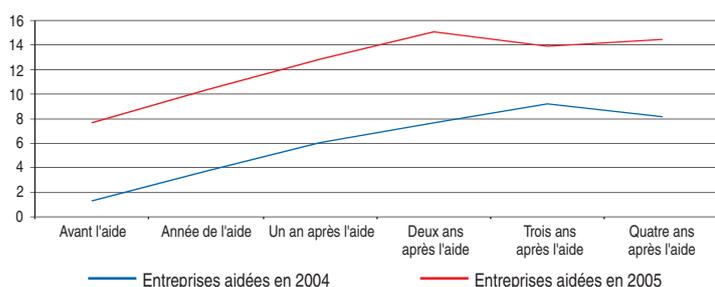
L'emploi moyen augmente continûment jusqu'en 2007 puis baisse en 2008. Les entreprises ont probablement souffert de la crise. La baisse simultanée de l'emploi des entreprises aidées en 2004 et en 2005 confirme cette hypothèse.

Quatre ans après l'aide, une entreprise sur quatre réalise un chiffre d'affaires de plus de 1 000 000 €. Par ailleurs, 56 % d'entre elles dégagent des bénéfices.

Les entreprises qui créent de l'emploi sont principalement situées dans des activités de services aux entreprises et industrielles. Le nombre moyen d'emplois créés augmente avec le chiffre d'affaires. Ainsi, les gains de 10 emplois ou plus sont davantage le fait d'unités au chiffre d'affaires supérieur à 1 000 000 € (56 %), alors qu'elles ne représentent que 26 % des entreprises aidées.

Ces entreprises auraient connu une hausse de 4 emplois supplémentaires par rapport à des entreprises non aidées ayant des caractéristiques comparables (secteur, département d'implantation notamment), sans qu'il soit possible d'isoler l'effet propre de l'aide.

L'emploi moyen des entreprises aidées en 2004 et 2005

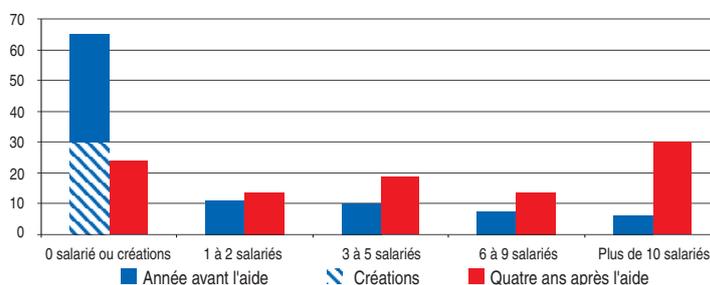


Lecture : les entreprises aidées en 2004 ont en moyenne 8,1 emplois en 2008. Les entreprises aidées en 2005 ont en moyenne 13,9 emplois en 2008.

Source : Insee, Clap 2003-2009

Champ : entreprises toujours en activité quatre ans après l'aide.

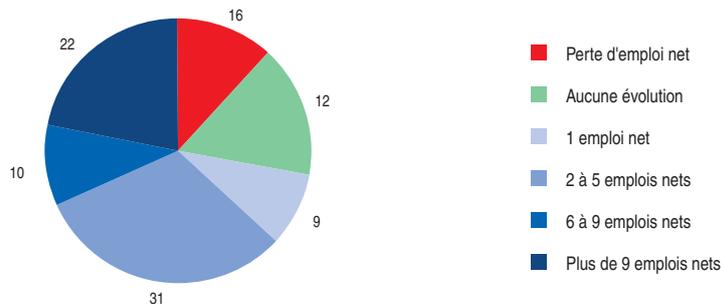
Répartition des entreprises par effectif au 31 décembre de l'année précédant l'aide et 4 ans après l'aide (en %)



Lecture : l'année avant l'aide 66 % des entreprises aidées n'avaient aucun salarié. 30 % des entreprises étudiées sont des entreprises créées sans salarié.

Source : Insee, Clap 2003-2009

Répartition des entreprises selon l'évolution des effectifs salariés, 4 ans après l'aide (en %)



Lecture : 4 ans après l'aide, 9 % des entreprises ont gagné un emploi.

Source : Insee, Clap 2003-2009

Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires	% d'entreprises	% d'entreprises qui réalisent des bénéfices
Moins de 100 k€	15	50
Entre 100 k€ et 499 k€	31	33
Entre 500 k€ et 999 k€	28	39
1 000 k€ ou plus	26	61
Ensemble	100	56

Lecture : 4 ans après l'aide, 15 % des entreprises ont un chiffre d'affaires de moins de 100 000 euros. Parmi elles, 50 % réalisent des bénéfices.

Source : Insee, Fare 2008-2009

Enjeu de l'étude : suivre l'évolution des entreprises aidées deux, quatre et six années après l'aide

Cette étude est réalisée dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil Régional d'Ile-de-France et l'Insee. Elle permet d'analyser finement l'évolution d'un ensemble d'entreprises aidées en 2004 et 2005 en termes d'emploi et de chiffre d'affaires, lors de leur création ou de leur premier développement. Ce document constitue la deuxième phase de l'étude et porte sur l'emploi quatre années après l'octroi de l'aide. Une troisième publication portera sur les évolutions d'emploi de ces mêmes entreprises aidées six ans après l'aide.

Sources

Plusieurs sources sont mobilisées pour cette étude :

Clap : le dispositif national « Connaissance locale de l'appareil productif » est un système d'information alimenté par différentes sources. Il permet de mesurer l'emploi salarié au niveau local. Les non-salariés comme les chefs d'entreprise ne sont pas comptabilisés.

Fare (Fichier approché des résultats d'Esane) est issu du programme Resane (re-fonte de l'élaboration des statistiques annuelles d'entreprise). Le programme Resane vise à constituer un ensemble cohérent de statistiques sur les entreprises. Il combine des données administratives (obtenues à partir des déclarations annuelles de bénéficiaires que font les entreprises à l'administration fiscale, et à partir des données annuelles de données sociales qui fournissent des informations sur les salariés) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises

interrogées dans le cadre de l'Enquête sectorielle annuelle (ESA) pour produire les statistiques structurelles d'entreprises.

Répertoire Sirene : le répertoire Système informatique pour le répertoire des entreprises et de leurs établissements permet d'analyser l'évolution de la situation des entreprises.

Enquête Sine : le Système d'information sur les nouvelles entreprises vise à analyser les conditions de création et de développement des entreprises et les problèmes qu'elles rencontrent au cours des cinq premières années de leur existence (difficultés financières, mécanismes conduisant à l'embauche de salariés, ouverture des marchés...).

Initialisé en 1994, le dispositif d'enquête de Sine consiste à sélectionner, tous les quatre ans, une nouvelle cohorte d'entreprises récemment créées. Chaque cohorte sélectionnée est interrogée trois fois (six mois, puis trois et cinq ans après leur création).

Les entreprises étudiées : « cylindrage des données »

Pour chaque dispositif d'aide, un tableau récapitulatif distingue trois catégories d'entreprises bénéficiaires. Ainsi, les entreprises bénéficiaires des six dispositifs sont réparties de la manière suivante :

- **881 entreprises en activité et n'ayant pas changé de situation** (soit 74 % des entreprises aidées). Ces entreprises sont les seules étudiées dans ce document. Elles comptaient au total 779 salariés l'année précédant l'aide et comptent 4 380 salariés quatre ans après l'aide.

- **59 entreprises ayant changé de situation** (soit 5 % des entreprises aidées) : elles ont été rachetées, ont fusionné ou ont déplacé leur activité hors de la région francilienne. Ces entreprises peuvent toujours disposer d'emploi en Ile-de-France mais il n'est possible d'identifier le niveau de l'emploi francilien qu'au 31 décembre de l'année du changement de situation. Ces 59 entreprises comptent au total 160 emplois au moment de leur changement de situation.

- **253 entreprises ayant cessé leur activité** (soit 21 % des entreprises aidées). Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise. Il ne faut pas confondre la notion de cessation avec la seule notion de défaillance, plus restreinte. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Méthodologie : comparaison de l'évolution de l'emploi des entreprises aidées avec celui d'entreprises non aidées

La méthode de prise en compte des effets de structure utilisée ici est un modèle linéaire généralisé. Ce modèle consiste à estimer l'évolution des entreprises non aidées, ayant des caractéristiques comparables à celles des entreprises aidées : département, secteur d'activité, ancienneté, catégorie juridique et effectif salarié initial.

L'écart d'évolution observé entre les entreprises aidées et non aidées ne peut être attribué au seul effet de l'aide, cette méthode ne prenant pas en compte tous les effets possibles et ne corrigeant pas les biais de sélection qui peuvent intervenir. En effet, les entreprises aidées sont sélectionnées principalement en fonction de leur fragilité et/ou de leur potentiel de croissance, critères difficiles à formaliser et qui ne peuvent donc être pris en compte pour la sélection des entreprises du groupe témoin.

La comparaison permet donc de disposer d'un point de repère objectif mais pas de mesurer l'impact de l'aide en tant que tel.

Pour en savoir plus

Barutel L., Berthelot J.-W. et Camors C. : « Les entreprises créées en 2006 et toujours actives en 2009 - une jeune entreprise sur trois crée de l'emploi en Ile-de-France », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 383, février 2012.

Barutel L., Berthelot J.-W., Camors C., Delassus M., Satger O. et Vicart D. : « Deux jeunes entreprises franciliennes sur trois passent le cap des trois ans », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 361, juillet 2011.

Claudiel A., Prévot M. et Satger O. : « Le fonds "Oséo-Région" pour la transmission d'entreprise en Ile-de-France : des effets positifs sur l'emploi », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 344, octobre 2010.

Claudiel A., Prévot M. et Satger O. : « Les aides régionales au financement des entreprises : six dispositifs pour soutenir leur création et leur développement », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 342, juillet 2010.

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France

7, rue Stephenson - Montigny-le Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication : Sylvie Lagarde
Comité de rédaction : Patrick Hernandez
Chef de projet : Clotilde Sarron
Rédactrice en chef : Christel Collin
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France
Maquette : Nathalie Droux - Nicolas Renaud
Impression : Jouve

© Insee 2012

Publication téléchargeable à partir du site Internet : www.insee.fr/ile-de-france

ISSN 0984-4724
Commission paritaire n° 2133 AD
Code Sage I1238952

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2012

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

www.insee.fr/ile-de-france